

GRAND PRIX SENIORS de BEZIERS ST THOMAS ET CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS

26 et 27 octobre 2019

GOLF DE BEZIERS SAINT THOMAS

Route de Bessan, 34500 BEZIERS – 04 67 39 03 09

info@golfsaintthomas.com – golfsaintthomas.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.
Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

1 – Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 26 octobre 1969.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le début de l'épreuve, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 – Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 24,4 Départs marques rouges
Une série Messieurs : index inférieur à 18,4 Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
96	21	10

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Note 1 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **11 octobre 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 2 : Le titre de Champion et Championne de Ligue sera délivré aux premiers licenciés en Occitanie.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place et les titres de champions de Ligue se fera en play-off trou par trou.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscriptions

Inscription en ligne, avant le **11 octobre 2019**, en suivant le lien suivant puis sur l'épreuve concernée :

<https://www.linscription.com/circuits-sudfrancegolf.php?P1=14>

Adultes Non Membres du Golf de Béziers St Thomas : 80 €

Adultes Membres du Golf de Béziers St Thomas : 40 €

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **16 octobre 2019** à 12h. Cette liste pourra être complétée si le champ des joueurs est incomplet. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement. La journée d'entraînement est prévue le 25 octobre 2019, sur réservation des départs au Golf.

4 – Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les 2 premières joueuses de la série Dames et les 4 premiers joueurs de la série Messieurs seront récompensés. Les titres de champions de Ligue seront décernés lors de la soirée des trophées